

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

C'est à la fois un grand honneur et un agréable devoir pour moi, de présenter à votre auguste Assemblée ma déclaration de politique générale, conformément aux us et coutumes de la Vème République lors de la prise de fonction du nouveau Président de la Collectivité d'Outre Mer.

Au-delà du symbolisme, je mesure toute la valeur que revêt cet exercice républicain auquel je me prête pour la première fois. Il me donne l'occasion de vous dérouler ma feuille de route dans la perspective de la réalisation du Programme politique que j'entends conduire et réaliser pendant les cinq années à venir: « Bâtir, ensemble, un Saint-Martin émergent » pour lequel j'ai conclu un engagement avec vous, la population de Saint-Martin.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

Dans un contexte international de récession économique qui n'a pas manqué de toucher durement notre petit territoire, et dans un contexte territorial de plus en plus dégradé, où les attentes sont de plus en plus fortes, le temps est compté. Et cela, sur les niveaux individuel, catégoriel, communautaire et de l'ensemble du territoire.

Aussi, voudrais-je reposer ma philosophie d'action sur trois lignes directrices :

- ▶ la réflexion axée sur l'innovation et le respect de nos valeurs communes ;
- ▶ la concertation large, ouverte et, conséquemment, non sectaire ;
- ▶ l'action collective continue ayant pour moteur, l'intérêt général.

C'est ce viatique qui me tient tout particulièrement à cœur et que je continuerai de partager avec mon équipe ainsi qu'avec toute la population de Saint-Martin, dans les moments difficiles, faire preuve de sursaut patriotique et républicain en adéquation avec les besoins du territoire de la COM de Saint-Martin.

Nous avons pleinement conscience que les défis qui sont dans l'air du temps ont pour noms : urgence, diligence et célérité. Toutefois, je tiens à affirmer en toute humilité que nous ne possédons pas et nous n'arrivons pas à la tête de ce territoire avec un bâton magique. C'est avec de la volonté, du courage, de la compassion, du savoir-faire, de l'expérience mais aussi une combativité et une mobilisation à faire gagner St-Martin que nous nous attelons et attèlerons à la tâche.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

Le contexte de crise jamais vécue par notre pays, dans lequel notre équipe a été portée au pouvoir ne nous facilitera pas la tâche, mais nous comprenons tous que notre mission première est de contribuer à restaurer la confiance et l'espoir en St-Martin et dans sa résilience inscrite dans les gènes de sa population, mais aussi dans les autorités locales. Cette mission première est aussi de conduire avec clairvoyance et leadership, la mise en œuvre de notre programme quinquennal 2012-2017.

Je mesure à sa juste dimension à la fois le degré de confiance, de courage et de don de soi que requiert un tel niveau de responsabilité. Je voudrais, à nouveau, réitérer devant toute la population de Saint-Martin, mon engagement, au nom de toute l'équipe gouvernementale, d'œuvrer à l'atteinte des objectifs qui répondront aux attentes de l'intérêt général de tous les habitants de Saint-Martin.

C'est aussi le lieu pour moi de réitérer toute ma gratitude à tous ceux et à toutes celles qui ont œuvré avec esprit de suite et détermination afin que débute une ère nouvelle, porteuse de changement et de renouveau. A vous tous je dis encore, mille fois merci.

J'appelle ici même, tous les Saint-Martinois à l'unité et au rassemblement mais surtout à un véritable sursaut d'orgueil pour la construction d'un Saint-Martin de justice et de tolérance, prospère et toujours rayonnant.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

Certaines avancées significatives ont été enregistrées durant ces cinq dernières années. Je voudrais féliciter mes prédécesseurs, Messieurs Louis-Constant FLEMING et Frantz GUMBS, et l'équipe gouvernementale qu'ils ont dirigée, pour le travail abattu. Mais d'importants défis demeurent encore et ont été davantage mis en évidence par la crise qui a ébranlé récemment les fondements de la nouvelle société saint-martinoise. Je rappellerai essentiellement :

- ▶ le défi de la gouvernance encore handicapée par des dysfonctionnements juridico-administratifs ;
- ▶ le défi de la lutte contre l'insécurité du fait de la persistance de la pauvreté et de l'exclusion chez les jeunes, de l'extraversion culturelle et de la perte des valeurs cardinales au sein de notre société ;
- ▶ le défi du renforcement des capacités humaines et institutionnelles dans tous les domaines, tant dans le public que dans le privé, engendrant de faibles productivités du travail et des lourdeurs administratives en déphasage avec les exigences de célérité et de compétitivité qui caractérisent aujourd'hui la gouvernance des affaires ;
- ▶ le défi d'une jeunesse qui revendique légitimement sa place et son droit à contribuer au développement de son pays ;
- ▶ le défi des femmes qui revendiquent leur place dans la vie politique territoriale et de voir leurs diverses contributions prises en compte de manière explicite ;

► enfin, le défi même des ruptures à opérer pour transformer notre modèle économique afin de le diversifier et de relancer la croissance sur une base saine et durable.

Les perspectives pour relever l'ensemble de ces défis, sont toutes tracées dans le projet de société que nous avons présenté dans notre programme de campagne mais elles peuvent être retrouvées en partie aussi dans le programme de campagne de la nouvelle minorité « Team Daniel Gibbs ». Ces perspectives se résument par: « Bâtir, ensemble, un Saint-Martin émergent ». De manière explicite, il s'agit de bâtir une société apaisée, unie, confiante et déterminée, portée par ses énergies endogènes, fortifiées par les opportunités de l'ouverture sur le monde. La liberté, le dynamisme, la quête permanente de l'excellence, le partage, la solidarité et le consensus en constituent les éléments clés pour converger vers cette vision.

Quatre impératifs sont mis en exergue. Il s'agit de :

- la confiance aux capacités endogènes ou locales comme facteurs de progrès et d'émancipation ;
- la culture de l'excellence et de la compétition pour tirer un meilleur profit des opportunités qu'offrent la régionalisation ;
- l'inculcation des valeurs de tolérance, de partage, de solidarité et de consensus en tant que facteurs de cohésion sociale ;
- le renforcement continu de la démocratie par la promotion des libertés collectives et individuelles.

Bien évidemment, toutes ces préoccupations préfigurent les quatre axes directeurs du programme de politique générale que j'entends conduire, à savoir :

- premièrement, la consolidation de l'investissement humain,
- deuxièmement, le développement institutionnel et la gouvernance,
- troisièmement, les leviers de l'émergence,
- quatrièmement enfin, les dynamiques nouvelles pour l'économie.

La stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) fondés sur l'attractivité et la compétitivité de notre territoire, qui est désormais le référentiel de notre politique de développement et que notre majorité se propose d'élaborer avec l'appui de partenaires techniques et financiers s'inscrit bien dans cette vision dont la réalisation devra jeter les bases de l'édification d'une économie émergente. A cet effet, pour les années à venir, l'action gouvernementale devra s'organiser autour d'un certains nombre de pôles de concentration entretenant de solides interrelations, dont notamment :

- le pôle du renforcement de la gouvernance ;
- le pôle du renforcement des piliers de la croissance ;
- le pôle de la consolidation de l'investissement humain ;

- ▶ le pôle de l'intégration des thématiques émergentes dans les stratégies de développement;
- ▶ le pôle du renforcement de la coopération internationale et de l'intégration régionale, de réhabilitation et du rayonnement de l'image de Saint-Martin et son leadership régional.

**Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

Le renforcement de la gouvernance est et sera ma préoccupation constante. Sa mise en œuvre avec succès, s'appuie sur une démarche progressive soumise à de constants réajustements.

Le projet de St Martin en vue de son évolution statutaire contenait des recommandations et c'est sur cette base que je vous invite tous à contribuer à la réussite des réformes politiques indispensables à l'approfondissement de la démocratie et à l'accélération du processus d'édification d'un Saint-Martin de prospérité partagée.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

#### **EN MATIERE DE CITOYENNETE ET DE COHESION SOCIALE.**

Le souci de mon gouvernement sera de prévenir toute menace à la cohésion sociale par la promotion de la tolérance, et le renforcement de l'envie de « vivre ensemble en parfaite harmonie » en s'appuyant sur tous les canaux. Nous remettrons à l'honneur des moments forts en signification tels la semaine nationale de la citoyenneté et nous susciterons l'émergence de nouveaux moments et de nouvelles actions. Il faut que chaque habitant de ce territoire se sente impliqué et concerné et qu'il se comporte en véritable citoyen et qu'il agisse de manière responsable, qu'il connaisse ses droits mais aussi qu'il accepte et qu'il respecte ses devoirs et obligations notamment contributives.

L'administration du territoire, dans le contexte de l'Etat de droit, exige de ses représentants à la tête des entités décentralisées, un professionnalisme à toute épreuve, une exigence élevée d'impartialité et un sens du service public exemplaire. Ces exigences républicaines seront constamment prises en compte par mon gouvernement afin de garantir à l'ensemble des citoyens, sans exclusive, l'exercice des droits, devoirs et libertés prévus par notre loi fondamentale.

#### **EN MATIERE D'AMELIORATION DE LA DECENTRALISATION**

Au plan national, la décentralisation fait aujourd'hui l'objet d'une appropriation par la population à la base et est un puissant vecteur pour l'atteinte des objectifs en faveur du développement, nous souhaitons qu'il en soit de même pour notre territoire. Malgré notre évolution statutaire assortie d'une autonomie, le processus doit faire face à de nombreux défis dont les plus importants sont :

- ▶ d'abord la promotion de la participation citoyenne ;

- ▶ ensuite de celui la création effective de richesses, de biens et de services publics accessibles et de qualité dans l'intérêt du plus grand nombre ;
- ▶ l'émergence d'économies locales viables et de pôles de croissance capables de résorber le chômage des jeunes et d'assurer une formation professionnelle de qualité ;
- ▶ enfin la collectivité territoriale et tout particulièrement la Collectivité d'Outre Mer jouissant d'une certaine autonomie doit être le lieu d'exercice privilégié de la démocratie locale et de la bonne gouvernance dans toutes ses composantes.

C'est pourquoi le gouvernement à la tête duquel je suis élu, va initier avec ses partenaires au développement la réflexion sur l'amélioration du cadre institutionnel et légal ainsi que sur la construction d'une vision stratégique plus réaliste.

### EN MATIERE DE SECURITE PUBLIQUE

La sécurité publique constitue un sujet de préoccupation majeure pour les Saint-Martinois. Le nouveau conseil territorial et moi-même en ferons un axe prioritaire parce qu'elle conditionne la paix sociale et le développement.

Plusieurs plans d'actions seront conduits avec détermination pour ramener la sérénité propice au développement des activités génératrices de revenus et la tranquillité publique. Il s'agit en l'occurrence du plan d'action de lutte contre l'insécurité et les incivilités.

La réorganisation de la couverture sécuritaire du territoire entre la police territoriale et la gendarmerie nationale constitue aujourd'hui une priorité de premier ordre. La sécurité dans tous les cas ne peut être l'affaire des seuls services de police et de la gendarmerie nationale. Elle dépend de nombreux autres facteurs tels que : le niveau de conscience civique, la cohésion sociale, la qualité de la gouvernance locale, etc. Il s'agit donc d'une responsabilité collective. C'est pourquoi, il convient d'organiser un partenariat actif et permanent avec tous ceux qui, au plan local, sont en mesure d'apporter une contribution à la sécurité, notamment les leaders d'opinion et les acteurs de la société civile. La police sera d'abord une police de proximité et donc un outil principal d'une politique de sécurité privilégiant l'éducation et la citoyenneté comme des axes de prévention et l'efficacité à travers une meilleure motivation des hommes, leur formation adaptée au contexte d'un Etat de droit et leur équipement conséquent.

La protection civile et ce coopération avec Country St-Maarten, fera également l'objet d'une attention particulière en vue de faire face avec plus d'anticipation et d'efficacité aux conséquences dramatiques des phénomènes climatiques saisonniers qui sont propres à notre zone géographique. Le dispositif réglementaire de gestion des catastrophes sera complété par l'adoption des plans sectoriels et le renforcement des capacités opérationnelles et organisationnelles des acteurs de la protection civile.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

**EN MATIERE D' EFFICACITE, D'EFFICIENTE ET DE SERVICE PUBLIC DE QUALITE.**

En matière d'administration publique : les exigences actuelles du développement politique, économique et social dans le monde, astreignent les différentes administrations publiques à ne plus se complaire uniquement dans la réactivité mais à être désormais plus proactives. C'est bien dans cette perspective que le conseil territorial sera invité à adopter dans les mois à venir, un plan stratégique de modernisation de l'Administration territoriale.

La finalité d'un tel plan est de promouvoir une administration capable de produire des biens et services de qualité susceptibles de contribuer à la satisfaction de la population mais aussi au développement durable. A travers l'exécution de ce plan, nous mettrons l'accent sur :

- ▶ l'amélioration de l'efficacité et de la qualité des prestations par l'introduction au sein de l'Administration d'une logique de performance et d'une culture de résultat (efficacité et efficience) ;
- ▶ la valorisation et le renforcement des capacités des ressources humaines afin de les prédisposer à une meilleure appropriation des politiques publiques en vue de leur mise en œuvre réussie ;
- ▶ la promotion de l'accessibilité et la transparence dans l'administration publique pour une grande disponibilité des agents publics et la mise en place de mécanismes d'écoute ;
- ▶ la promotion de l'administration électronique dotée de matériel informatique et le renforcement des capacités des agents publics en matière de technologie de l'information et de la communication (TIC) ;
- ▶ le meilleur suivi de la gestion de la carrière des agents publics ;
- ▶ la rationalisation et l'optimisation des structures et des procédures administratives ;

Il s'agit de construire une véritable administration de développement, efficace, empreinte de l'esprit du service public et du principe de rendre compte à tous les niveaux ; une administration plus apte à assurer un accompagnement technique qui correspond aux aspirations de toute la population.

## **EN MATIERE D'UTILISATION ET DE GESTION RIGOUREUSE DES DENIERS PUBLICS**

Une Collectivité comme la notre, tout comme une entreprise ou une famille ne peut vivre au-dessus de ses moyens. Les déficits et l'endettement mettent en péril notre avenir mais surtout celui des générations à venir.

Le rétablissement durable de la santé financière de notre Collectivité est une obligation. C'est pourquoi, nous nous engageons à mettre en place :

- ▶ une véritable politique de gestion rigoureuse et de contrôle budgétaire,
- ▶ la mobilisation de toutes les énergies pour une optimisation de la dépense publique ;

- ▶ l'optimisation du rendement de la fiscalité par l'élargissement de l'assiette mais aussi la lutte contre l'évasion et la fraude fiscale source d'injustice,
- ▶ les moyens d'améliorer le recouvrement des impôts, taxe, redevances etc..
- ▶ un contrôle régulier de l'exécution et du respect des engagements de tous les prestataires œuvrant pour le compte de la Collectivité,

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

Il s'agit également de rendre crédible notre processus démocratique et les exigences d'un véritable développement endogène qui devront reposer sur une gouvernance vertueuse.

## **LA CROISSANCE**

Pour ce gouvernement notre obsession est le développement de l'activité, la création de richesse et d'emplois et le développement de l'entrepreneuriat local. Pour ce faire, nous devons renforcer les piliers de la croissance. Attractivité et compétitivité de notre territoire sont nos objectifs.

La stabilité politique, la sécurité et la cohésion sociale conditionnent de manière irréfutable le dynamisme de l'activité économique de ce territoire. L'économie saint-martinoise nonobstant sa forte vulnérabilité aux chocs exogènes et aux aléas climatiques, doit s'inscrire dans une perspective de croissance régulière.

Avec l'adoption d'une stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) prochainement par le conseil territorial, l'option que nous fixerons sera de réaliser une croissance de qualité, c'est-à-dire soucieuse de l'environnement, créatrice d'emplois et de revenus. Cette option volontariste requiert une plus forte diversification et une meilleure maîtrise des sources de croissance pour corriger les faiblesses structurelles de notre économie. C'est bien fort de cette exigence que nous accorderons au cours des mois à venir une plus grande priorité au renforcement des piliers porteurs d'une croissance de qualité.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

## **EN MATIERE D'AGRICULTURE**

La CCISM a commandé l'élaboration d'un schéma de développement agricole et notre intention est de nous y référer ; nous comptons faire du secteur agricole dans son sens le plus large, un pilier de base de notre économie.

### **Elevage**

En ce qui concerne l'élevage, le cadre d'actions du nouveau gouvernement demeure l'élaboration d'une politique de développement durable de l'élevage qui devra être adoptée prochainement en conseil territorial.

## Pêche

Pour le secteur de la pêche liée à une forte demande intérieure de ses produits, le gouvernement au terme d'une concertation avec la profession mettra l'accent notamment sur :

- ▶ la mise en place des infrastructures indispensables pour le développement de la filière (port de pêche, équipements de conservation, village de pêcheurs, etc..).
- ▶ la négociation et le partenariat avec la Réserve Marine de St-Martin, mais aussi avec les autorités d'Anguille ainsi que de tous les territoires environnants afin d'établir des règles claires d'exercice de la profession.

**Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

## Artisanat

L'artisanat, les industries culturelles et touristiques constituent un fort potentiel de croissance et de création d'emplois. C'est pourquoi mon gouvernement y accordera toute l'attention voulue.

Ainsi, dans le domaine de l'artisanat, nous entendons privilégier une démarche de croissance véritable de cette branche d'activité qui consistera notamment à :

- ▶ favoriser l'émergence de créateurs et de producteurs de référence notamment dans le domaine de l'artisanat d'art, véritable pilier potentiel du développement de l'industrie touristique ;
- ▶ encourager la création de coopératives d'artisans en vue de renforcer leur capacité de négociation et leur compétitivité ;

## Culture et Tourisme

Dans les domaines culturel et touristique, Saint-Martin dispose d'importants atouts à valoriser. Dans ce cadre, les actions du Gouvernement viseront à structurer et développer l'économie de la culture et du tourisme, en mettant en œuvre les politiques sectorielles de la culture et du tourisme en vue de rendre ces deux secteurs plus aptes à affronter la concurrence et à contribuer davantage, à un développement durable. Ce faisant, les efforts seront concentrés notamment sur :

- ▶ le développement de l'entrepreneuriat dans le secteur des industries culturelles et le soutien aux initiatives de notre jeunesse et du secteur privé en particulier ;
- ▶ la valorisation et la conservation du patrimoine culturel ;

- ▶ le renforcement de la formation dans le domaine des lettres, des arts vivants, des arts plastiques et de la musique ;
- ▶ la mise en œuvre d'une stratégie efficace de promotion extérieure des biens et services culturels ;
- ▶ la mise en place d'une stratégie de renforcement des capacités et de financement de la culture ;
- ▶ l'aménagement de sites et zones à vocation touristique en les dotant d'infrastructures viables ;
- ▶ la promotion du tourisme intérieur valorisant le cachet des différents villages et quartiers du territoire,

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

### **TIC – Télécom – numérique**

Dans le domaine des télécommunications, l'ouverture à la concurrence s'est révélée pertinente. Elle s'est accompagnée de l'élargissement des opportunités et d'une nette amélioration des prestations de services.

Dans notre stratégie de développement, nous comptons faire des TIC, un puissant levier de développement et ainsi créer les conditions indispensables à l'édification d'une société de l'information. Notre ambition à terme est de faire de notre territoire un haut lieu dans la région et dans le monde de l'industrie du savoir par le « E-learning » et du commerce par le « E-commerce ».

Nous souhaitons que St-Martin devienne leader en outre-mer et donc nous travaillerons en partenariat avec les professionnels de ces secteurs pour que soit mis en place le Schéma de développement Numérique de St-Martin.

**Mesdames et Messieurs,**

### **Energie**

L'énergie est une des nouvelles compétences récupérées cette année par la COM. En matière d'énergie, le bilan énergétique de Saint-Martin se caractérise par une prépondérance de l'électricité d'origine thermique, entraînant une dépendance totale aux hydrocarbures. Il reste clair qu'il faut diversifier les sources de production d'énergie. La voie de l'énergie solaire est incontournable si nous voulons atteindre l'indépendance énergétique dans les années à venir. Un programme spécial de développement des énergies renouvelables notamment du solaire et de l'éolien sera élaboré et les moyens seront recherchés pour son financement.

**Mesdames et Messieurs,**

**Chers concitoyens, Chers amis,**

### **Piliers de la Croissance.**

Les piliers de croissance obtiendront leur solidité à la seule condition qu'ils trouvent un espace d'interférence et d'interrelation. C'est bien dans cette perspective que nous entendons privilégier les pôles de croissance et de compétitivité en tant qu'éléments innovants et volontaristes de sa stratégie de développement. Ils consistent en une combinaison, sur un espace donné, d'entreprises, de services, de centres de formation et d'activités diverses, engagés dans une dynamique partenariale et dont la finalité est de générer un tissu économique fort et performant susceptible de faire face à la concurrence et de constituer un bassin d'emplois capable d'attirer de nouvelles activités. C'est le cas notamment de notre projet de création de Free-Zone dans le secteur du commerce régional ; de l'import-export, de la distribution et de l'E-commerce notamment.

Les ambitions de développement sont grandes et légitimes. Mais vous convenez ici avec moi que le secteur privé doit, dans un tel contexte, devenir le moteur du développement de notre pays. Le secteur privé qui est par excellence le pourvoyeur de toute véritable création de richesse et d'emplois.

Ces dernières années, les événements qui ont jalonné la vie de notre pays ont ébranlé le moral des investisseurs. Il nous faut travailler d'arrache pied pour convaincre, pour rassurer que Saint-Martin est toujours une terre de prédilection pour l'investissement et le secteur privé, véritable moteur de la croissance économique. Aussi, allons-nous travailler à juguler les lourdeurs et tous les dysfonctionnements, nos procédures administratives, financières et fiscales dont se plaignent les opérateurs économiques.

C'est dans cette logique qu'il sera opéré la relecture de l'ensemble des textes réglementaires ayant une incidence négative sur la vie des affaires et dans une démarche qui implique le quartet gouvernement local, secteur privé, société civile et partenaires au développement.

Les procédures administratives seront simplifiées. La politique fiscale fera l'objet de réformes approfondies afin de la rendre plus conforme aux exigences de développement et plus en adéquation avec les réalités du territoire.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

### **Le Financement de l'économie**

Le financement est le nerf de la guerre pour notre émergence économique. Dans l'analyse des freins au développement économique, le constat majeur qui se dégage est que le financement global de l'économie par les banques, reste très faible. Le financement des entreprises et du développement est donc une de nos préoccupations.

Nous pensons qu'une entreprise, une fois créée, entre dans le patrimoine économique territorial et ne doit pas être abandonnée à ses problèmes financiers. Le Gouvernement mettra en place un fond de développement pour stimuler et soutenir la création et le

développement des entreprises mais aussi pour sauver celles en difficultés et à fort potentiel économique avéré.

A court terme, le développement des petites et moyennes infrastructures sera appuyé par la mise en place d'un dispositif de microcrédit dans le but de mieux mobiliser des financements alternatifs.

Au-delà de l'identification des secteurs porteurs, notre action vise la fertilisation croisée et féconde de projets économiques viables initiés par des promoteurs crédibles et orientés vers des marchés porteurs. L'objectif recherché est d'appuyer le développement de TPE- TPI et de PME/PMI flexibles, innovantes, productrices de biens et services à forte valeur ajoutée, créatrices d'emplois.

### Attraction d'investissements étrangers

A brève échéance, nous procéderons à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie d'attractivité des investissements directs étrangers, rendue plus que nécessaire aujourd'hui. Cette stratégie impliquera un dispositif fiscal souple, plus d'actions de communication et de promotion dans les grandes places d'investissement mais aussi d'accompagnement des investisseurs qui s'établiront sur le territoire de la COM de Saint-Martin. Dans les secteurs définis, St-Martin doit redevenir « foreign investors' friendly ».

Parallèlement à cette stratégie d'ouverture économique, nos efforts vont également porter sur un lobbying actif pour renforcer le positionnement de nos entreprises performantes dans la sous-région et favoriser leur meilleure insertion dans le réseau international des affaires, grâce notamment à l'organisation de missions économiques au sein de la Grande Région Caraïbe.

### Mesdames et Messieurs

#### En matière de Développement Humain

J'ai été long sur le développement du secteur privé parce que je reste convaincu qu'il demeure le véritable moteur de notre économie dont les orientations ont été tracées par son positionnement géographique, géopolitique et géostratégique.

Mais la consolidation de l'investissement humain reste également un élément essentiel.

Ce qui caractérise aujourd'hui le monde, c'est l'exacerbation de la concurrence. A cet égard, les économies qui accroîtront leur compétitivité, sont celles d'où pointent des ressources humaines de qualité. Le célèbre économiste américain Charles SOLUDO n'exagère-t-il pas cette vérité en relevant que le développement humain n'est pas seulement le pivot de la compétitivité, mais également le moteur de la croissance économique. Cela confirme la justesse de la priorité que nous donnons à l'investissement humain dans notre programme politique « Bâtir, ensemble, un Saint-Martin émergent ».

La consolidation de l'investissement humain constitue le troisième pôle de concentration de notre action.

## Education – Formation

L'éducation et la formation contribuent à l'amélioration de la qualité des ressources humaines, condition indispensable à l'édification d'une économie émergente. Par ailleurs, elles permettent d'éliminer les pesanteurs socioculturelles, de prédisposer les bénéficiaires à des changements de comportement et d'accroître leur adhésion aux ambitions de développement.

Le système éducatif saint-martinois recèle de nombreux acquis en termes d'options de politique et d'innovations éducatives. Ces acquis mis en œuvre permettraient la réalisation d'un système éducatif dans une vision holistique en cohérence avec la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) dans la perspective des échéances de 2017.

Selon nos aspirations profondes, l'objectif final de l'éducation que nous voulons à Saint-Martin c'est de « faire du jeune Saint-Martinois un citoyen responsable, producteur et créatif » et d'assurer son développement intégral et harmonieux, dans les quatre dimensions du savoir, du savoir être, du savoir-faire et du savoir vivre ensemble. Notre défi sera de répondre aux exigences du pilotage, de l'accès, du renforcement de la qualité et de la mobilisation des ressources du système éducatif de base.

Le système éducatif saint-martinois peut sans trop de difficulté devenir une politique éducative d'avant-garde. Il pourrait surtout être riche de nombreuses innovations de rupture qui se présenteraient comme de véritables alternatives au système éducatif actuel. Notre gouvernance s'attèlera à porter ces innovations à l'échelle pour régénérer notre système éducatif.

Tous les acteurs de l'éducation, l'Etat, le privé, la société civile et les partenaires techniques et financiers sont invités à contribuer de manière multiforme à l'atteinte de cet objectif d'éducation de qualité pour tous.

Nous sommes conscients que toute rupture est un risque de perte d'équilibre. Rompre avec un équilibre de bas niveau de performance pour un équilibre nouveau de plus haute performance est une loi du progrès et du développement. Il faut s'engager dans cette voie.

Un adage bien connu dit que la jeunesse est le fer de lance d'une nation. La crise que nous traversons est portée par cette frange de la population qui voit l'horizon bouché.

Avec nous, Saint-Martin se donne pour ambition majeure de répondre aux défis de cette jeunesse par une politique volontariste d'éducation, de formation professionnelle et d'emplois.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

**Création d'emplois lutte contre le chômage**

Notre ambition dans les années à venir est la mise en œuvre d'un Programme Spécial de Création d'Emplois pour les jeunes et les femmes (PSCE). L'objectif de ce programme est de ramener le niveau du taux de chômage dans les trois prochaines années à un niveau de loin bien inférieur à celui que nous connaissons aujourd'hui. Ce programme constitue un dispositif performant de création d'emplois, une chose qui permettra de consolider la cohésion sociale et le dialogue, gages de tout développement économique et social.

Il est articulé autour de 04 axes composés d'actions ciblées pour chaque catégorie de jeunes et pour les femmes.

- ▶ l'axe 1 constitué d'actions en faveur des jeunes chômeurs diplômés du Supérieur.
- ▶ l'axe 2 constitué d'actions en faveur des jeunes déscolarisés et non scolarisés.
- ▶ l'axe 3 est consacré à la formation de jeunes notamment aux métiers agricoles, de l'artisanat d'art, etc..
- ▶ l'axe 4 exclusivement consacré à l'autonomisation économique des femmes.

La formation professionnelle reste intimement liée à la création d'emplois et à l'amélioration des offres de service. Mon gouvernement ambitionne de développer les compétences techniques et professionnelles des jeunes à travers un plan de généralisation de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

## **Mesdames, et Messieurs**

### **La question de la santé.**

La santé reste au cœur des préoccupations de notre population. Pour nous, pour vous, il s'agira de renforcer le système de santé pour lui permettre de tirer les meilleurs résultats possibles des investissements dans la santé. Il est indispensable de mener des actions ciblées dans ce sens :

- ▶ la réalisation d'une prospective sanitaire en vue de mieux organiser le développement du système ;
- ▶ l'accroissement de l'offre de santé, notamment en milieu rural, en prenant en compte la médecine privée ;
- ▶ l'amélioration de la qualité des prestations sanitaires et de l'image des services de santé ;
- ▶ la lutte contre les maladies transmissibles et non transmissibles, les maladies émergentes et réémergentes ;
- ▶ la mise en œuvre du Cadre stratégique de lutte contre le VIH, le SIDA ;
- ▶ la promotion de la santé de la mère et de l'enfant ;

- ▶ le renforcement du système territorial d'information sanitaire ;
- ▶ l'amélioration de l'accessibilité financière aux soins de santé des groupes vulnérables.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

### **Le Sport et les loisirs**

Les sports et loisirs constituent aujourd'hui des enjeux éminemment politiques, sociaux, de santé publique et économiques. Sur le plan politique, ils sont de réels vecteurs de rapprochement des peuples et d'intégration régionale. Sur le plan social et de santé publique, ils contribuent au bien-être et renforcent la cohésion sociale. Sur le plan économique ils se positionnent comme de véritables industries génératrices d'emplois et de devises. Nous n'avons d'autres alternatives que de nous inscrire résolument dans cette vision.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un plaidoyer en faveur des loisirs, l'action phare sera l'organisation d'une journée territoriale des loisirs. Il s'agira d'une journée d'information et de sensibilisation sur les bienfaits du loisir (rôles social, économique, éducationnel).

**Mesdames et Messieurs,**

### **L'environnement.**

*« Dans la vie, il y a deux catégories d'individus : ceux, qui regardent le monde tel qu'il est et se demandent pourquoi. Ceux qui imaginent le monde tel qu'il devrait être et se disent pourquoi pas ? »* écrivait Georges Bernard SHAW. Le développement durable n'est autre chose que la synthèse de ces deux perceptions. Il est un processus dynamique conduisant à l'amélioration du bien-être des humains. L'activité économique et le bien-être matériel demeurent essentiels mais la préservation de l'environnement, l'intégrité culturelle, l'égalité selon le genre, la dynamique démographique qui en assurent la durabilité, le sont tout autant.

Les changements climatiques sont devenus une préoccupation à considérer en tant que composante essentielle de notre stratégie de développement. Dans cette perspective, nous accorderons, en partenariat avec l'association de la Réserve naturelle et les autres associations qui luttent en faveur de l'environnement, la plus grande priorité à la mise en œuvre de la politique territoriale d'environnement, à l'adoption d'un cadre normatif de la stratégie de développement durable, à la création d'une structure d'administration et de management du développement durable en collaboration avec la société civile et le secteur privé. La finalité de toutes ces actions est d'aboutir à :

- ▶ l'atténuation de la dégradation des ressources naturelles et de l'environnement ;
- ▶ l'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques ;
- ▶ la réalisation des aménagements paysagers et fauniques ;

- ▶ au renforcement de la gouvernance environnementale et des capacités des acteurs ;
- ▶ la promotion des énergies de substitution et renouvelables, des techniques et technologies d'économie d'énergie ;
- ▶ la promotion de l'éducation environnementale et de l'écocitoyenneté ;
- ▶ la promotion de la recherche environnementale.

Au-delà de la préservation et de la gestion des ressources naturelles, le développement durable, c'est aussi l'élargissement des opportunités d'accès des populations aux ressources et aux facteurs de bien-être dans l'équité.

**Mesdames et Messieurs ,**

### **Le Financement du programme**

Planifier le développement : illusion ou réalité ?

Je sais que vous vous demandez déjà quel est le coût total de la mise en œuvre de ce programme gouvernemental ? Comment sera-t-il financé ? Si une évaluation exhaustive n'est pas encore faite, je peux vous garantir que l'ensemble des actions énumérées ne sortent pas de l'évaluation de la stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) qui reste le principal bras - ouvrier de notre action gouvernementale dans la perspective de la mise en œuvre du programme politique

Par ailleurs, pour relever le défi d'une croissance robuste respectueuse des principes du développement durable, nous renforcerons les mesures de promotion des valeurs de rigueur, de probité, de transparence et d'efficacité dans la gestion des affaires publiques.

La diversification des sources de financement de l'économie et l'optimisation de la mobilisation des ressources budgétaires constitueront un facteur permettant au Gouvernement de répondre aux besoins de financement du développement. Cette stratégie constituera l'instrument de référence dans le financement du développement durable de Saint-Martin.

Notre capacité à concrétiser la mise en œuvre de ce programme repose naturellement sur la solidité des fondamentaux de notre économie et de la maîtrise de la gestion du budget du territoire.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

**Le renforcement de la coopération internationale, de l'intégration régionale, de la réhabilitation et du rayonnement de l'image de Saint-Martin dans la région Caraïbe, en France et dans le reste du monde**

Abordant le dernier pôle de concentration de l'action gouvernementale, le renforcement de la coopération internationale, c'est avec une réelle et légitime fierté que je relève que depuis quelques années, Saint-Martin a considérablement élargi le cercle de ses amis. Cela est l'aboutissement d'une politique d'ouverture de notre pays mais également de l'engagement de représentants de notre territoire à intensifier la contribution de Saint-Martin au processus d'intégration sous-régionale et régionale ainsi que son implication constante dans la réflexion sur la mise en place du CSM&E (Caribbean Single Market and Economy).

Pour poursuivre cette mission, le gouvernement que je suis appelé à conduire orientera ses actions vers :

- ▶ Le renforcement de la coopération avec Sint Maarten dans le cadre d'un « Inter-dependant-Partnership » afin que la complémentarité, la réalisation et la gestion optimale commune de certaines infrastructures deviennent enfin une réalité dans l'intérêt de notre île et de nos populations,
- ▶ le renforcement de la participation de Saint-Martin dans les grandes instances internationales de la Caraïbe ;
- ▶ l'appui à la résolution des crises majeures ainsi que la lutte contre la criminalité transfrontalière, la prolifération des armes et des drogues ;
- ▶ la promotion de l'image de l'île de Saint-Martin sur le plan international.

**Mesdames et Messieurs,  
Chers concitoyens, Chers amis,**

Un penseur contemporain, Roger Martin du GARD écrivait, je cite : « *Quand la vérité est libre et l'erreur aussi, ce n'est pas l'erreur qui triomphe* » ; fin de citation. Tout comme disait Elberth HUBBARD « *La plus grande erreur que puisse faire un homme est d'avoir peur d'en faire une* ».

Au terme de cette déclaration de politique générale, je voudrais reconnaître avec humilité l'ampleur de la tâche qui est d'abord celle de l'équipe gouvernementale que j'ai le privilège de conduire. Nous avons conscience que des erreurs d'appréciation peuvent apparaître dans la mise en œuvre de la politique générale du gouvernement. Des insuffisances apparaîtront. Des prévisions pourraient être faussées. Des échecs peuvent survenir. Mais notre ambition et la foi en notre capacité à relever les défis restent intactes. Car, chaque fois qu'il le faudra, nous reconnaitrons nos erreurs et nous nous remettrons à la tâche. Cette tâche, Mesdames et Messieurs, c'est aussi la vôtre car l'ensemble du Gouvernement compte sur votre totale complicité pour la réussir.

Cette tâche, c'est enfin celle de toute la population saint-martinoise qui, le 25 mars 2012, a manifesté son adhésion au programme politique du groupe RRR et qui se résumait ainsi : « *Bâtir, ensemble, un Saint-Martin émergent* ».

A tous les habitants de Saint-Martin, hommes et femmes, jeunes et vieux, le Saint-Martin émergent, c'est une ambition commune, et c'est bien ensemble que nous la réussissons.

Je connais aussi vos exigences : il s'agit essentiellement de la transparence dans l'utilisation des ressources publiques et de l'obligation de vous rendre compte régulièrement.

Je voudrais ici prendre l'engagement solennel d'y veiller. Le Gouvernement répondra sans faux fuyant à chaque fois qu'il sera interpellé.

La grande qualité de l'avenir c'est d'être perpétuellement surprenant, écrivait Jean Claude CARRIERE. Tous unis, nous avons la capacité de dompter notre processus de développement pour l'émergence. Le développement de ce territoire a toujours été une histoire de défis. Les progrès réalisés ces deux dernières décennies ne relèvent pas d'une vue de l'esprit. Ils sont le fruit de l'audace et de la foi en la capacité des Saint-Martinois à surmonter les obstacles, à bâtir et à innover.

Si nous ne faisons pas preuve d'audace et de conviction, nous trouverons toujours des raisons de ne pas agir ou de reculer devant l'adversité. Alors, osons agir pour « Bâtir, ensemble, un Saint-Martin émergent ». Mon gouvernement et moi nous affirmons « yes with God's help we can » so then « yes we will for St-Martin's sake ».

So roll up your sleeves and let's get to work.

Que Dieu bénisse notre belle île.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.

**Alain RICHARDSON**